



PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École alternative Rose-des-vents
10-06-2024 | 18h30

PRÉSENT(E)S :

- Coralie Delhumeau, parent
- Caroline Tardif, enseignante
- Karine Desruisseaux, parent
- Émilie Simon, parent
- Mathieu LeBlanc, parent
- Isabelle Therrien, parent
- Anouska Therrien, enseignante
- Claude Houngbedji, enseignant
- Claudia Aubry, enseignante
- Mihaela Stoie Dobre, orthopédagogue
- Julie Tétreault, responsable du service de garde

Formant quorum sous la présidence d'Isabelle Therrien.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Isabelle Di Torre Fillion, directrice

SONT ABSE(E)NTS :

- Caroline Bergeron, parent
- Valéria Kravcenko, parent
- Geneviève Vanier, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Isabelle Therrien, déclare la réunion ouverte. Il est 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR

CE-1006-24-1

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (13 mai 2024)
 - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Sorties éducatives (approbation)
6. Plan de lutte
7. Réglementation SDG
8. Rapport annuel du CÉ – révision des informations à publier
9. Suivi sur le budget (pro-forma)

10. Admissions 2025-2026 – améliorations au processus de début d'année
- ~~11. Code de vie (nouveau) – présentation des nouvelles règles~~
12. Contrat avec Stéphane Vairo (photographe scolaire) pour l'an prochain
13. Points d'information/rapports
 - 13.1 Direction
 - 13.2 Personnel enseignant
 - 13.3 Service de garde
 - 13.4 Fondation
 - 13.5 Comité de parents du CSSDM
 - 13.6 REPAQ-parents
 - 13.7 Comités de parents
 - 13.7.1 Mandat de chacun des comités
 - 13.7.2 Suivi
14. Correspondance
15. Varia – Points divers

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 AVRIL 2024

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

CE-1006-24-2

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry que le procès-verbal et le suivi des approbations par courriel soient adoptés tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun invité du public présent.

5. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

PROJET RUCHES

Le comité aménagement et quelques familles se sont portés volontaires pour poursuivre le projet des ruches sur le toit de l'école. Il a été proposé d'utiliser 1300\$ du fond 4 pour acheter de nouveaux nucléis pour les ruches. Un montant de 200\$ pourrait aussi être octroyé pour l'achat de nouveaux habits de protection pour les volontaires. La formation sera gratuite pour les nouvelles familles qui s'engageront à protéger et assurer la survie des abeilles de l'école.

Éventuellement, il est souhaité que le projet s'autofinance par le biais de la vente de miel. Le comité aménagement assurera le suivi du projet.

CE-1006-24-3

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité aménagement est de sensibiliser les élèves à l'impact de nos gestes sur notre environnement et que plusieurs familles se sont portées volontaires pour faire le suivi du projet des ruches sur le toit de l'école

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux

QUE le comité aménagement assure le suivi du projet des ruches de l'école.

Adoptée à l'unanimité.

6. PLAN DE LUTTE

Les résultats obtenus à la suite du déploiement du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2023-2024 ont été présentés par Isabelle Di Torre Filion.

La violence touche 2 à 3% des élèves de l'école. Une diminution de la violence sexuelle et un arrêt des comportements ou commentaires racistes ont été observés dans l'école à la suite des ateliers offerts par le Musée Armand Frappier.

CE-1006-24-4

CONSIDÉRANT QUE les parents et les enseignants semblent satisfaits des résultats obtenus,

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry

QUE le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Le Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2024-2025 a été présenté par Isabelle Di Torre Filion. Les objectifs restent les mêmes. Des mesures ont été proposées pour aider l'atteinte des objectifs : formations offertes aux parents et activités ciblées avec les enfants.

CE-1006-24-5

CONSIDÉRANT QUE les parents et les enseignants semblent satisfaits du plan présenté,

IL EST PROPOSÉ PAR Mihaela Stoie Dobre

QUE le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

7. RÈGLEMENTATION DU SDG

La nouvelle réglementation du service de garde sera présentée au début de l'année scolaire 24-25.

8. RAPPORT ANNUEL DU CÉ – RÉVISION DES INFORMATIONS À PUBLIER

Le tableau récapitulatif des actions du CÉ doit être complété par Isabelle Therrien et Isabelle Di Torre Filion fin d'être publié.

Réalisations du CÉ

Le CÉ a approuvé plusieurs projets venus de l'équipe-école (achat de iPad et mise en place d'un local d'apaisement), ainsi que plusieurs sorties et projets d'élèves. Le CÉ a aussi fait quelques avancées temporaires dans le but de sécuriser l'intersection des rues Beaubien et 8^e avenue.

9. SUIVI SUR LE BUDGET (PRO-FORMA)

Le budget pro-forma qui présente les écarts entre les dépenses projetées et les dépenses réelles a été présenté par Isabelle Di Torre Filion.

Le budget ne présente par d'écarts marqués.

CE-1006-24-6

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux que le budget soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité.

10. ADMISSION 2025-2026

Le calendrier des rencontres de début d'année a déjà été déposé par le comité d'admission.

Les parents de l'école ayant un enfant qui doit entrer à la maternelle (membre de la fratrie) devront déjà nommer leur intention d'inscrire leur enfant à la maternelle en 2025-2026 afin de faciliter l'organisation scolaire et d'éviter des déceptions lors de la journée Portes ouvertes.

12. CONTRAT PHOTO

Le contrat pour le photographe sera signé par Isabelle Di Torre Fillion cette semaine.
Les journées pour la photo des élèves sont les lundi 4 novembre et mardi 5 novembre 2024.

13. POINTS D'INFORMATIONS

13.1. DIRECTION

13.1.1. Calendrier scolaire 2024-2025

Le calendrier scolaire est complet. Il ne manque que l'indication des dates pour la photo des élèves.
L'assemblée générale de début d'année est le 25 septembre 2024.
L'équipe-école a ajouté un calendrier des dates importantes de chaque mois.

13.1.2. Travaux dans l'école voisine

Les travaux dans l'école voisine se poursuivront durant l'année scolaire 2024-2025.

13.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

Les photos sportives auront lieu mercredi 12 juin et les élèves devront retourner leurs chandails pour récupérer leur dépôt.

13.3. SERVICE DE GARDE

Un poste d'éducateur(trice) a été pris et un autre est toujours à l'affichage.

13.4. FONDATION

Aucun membre de la Fondation présent au CÉ.

13.5. COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM

Il n'y a pas eu de représentant de RDV à la dernière réunion du Comité de Parents du CSSDM.

13.6. REPAQ-PARENTS

Suivi de la journée du REPAQ-Parent par Daniela.

- Dans l'avant-midi, c'est l'implication de la communauté dans l'éducation des enfants qui a été soulignée. Celle-ci a été salvatrice pour la petite école de Saint-Mathieu-de-Parc qui voit aujourd'hui l'école s'agrandir et les partenariats se multiplier. Les enfants de cette école sont amenés à explorer leur environnement en collaborant avec des artistes et en faisant l'école à l'extérieur.

- Dans l'après-midi, une réflexion sur les services de garde en milieux alternatifs a été amorcée. Des responsables de SDG de Montréal ont mentionné l'intérêt de l'évaluation tripartite dans le soutien des élèves. Elles ont aussi mentionné l'intérêt grandissant pour les plateaux choisis par les élèves (un peu comme ce qui est fait lors des mercredis éclatés de l'école). On est donc très chanceux avec notre équipe!

13.7. COMITÉS DE PARENTS

13.7.1. Mandat de chacun des comités

Un document présentant les mandats de chacun des comités a été présenté par Isabelle Di Torre Fillion. Il a été fait en collaboration avec Isabelle Therrien et Coralie Delhumeau à partir d'archives de l'école.

CE-1006-24-7

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry que le document soit adopté avec les changements proposés et notés par Isabelle Di Torre Fillion.

Adoptée à l'unanimité.

13.7.2. Suivi

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

15. VARIA – POINTS DIVERS

Aucun point de varia.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 :00.



Isabelle Therrien, Présidente



Isabelle Di Torre Fillion, Directrice

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

IL EST PROPOSÉ QUE par madame / monsieur [nom] :

QUE (ajouter votre texte)

QUE (ajouter votre texte)

Pour : Contre : Abstentions :

Adoptée majoritairement / Rejetée (03-CE-2021-2022)